



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dossier de presse

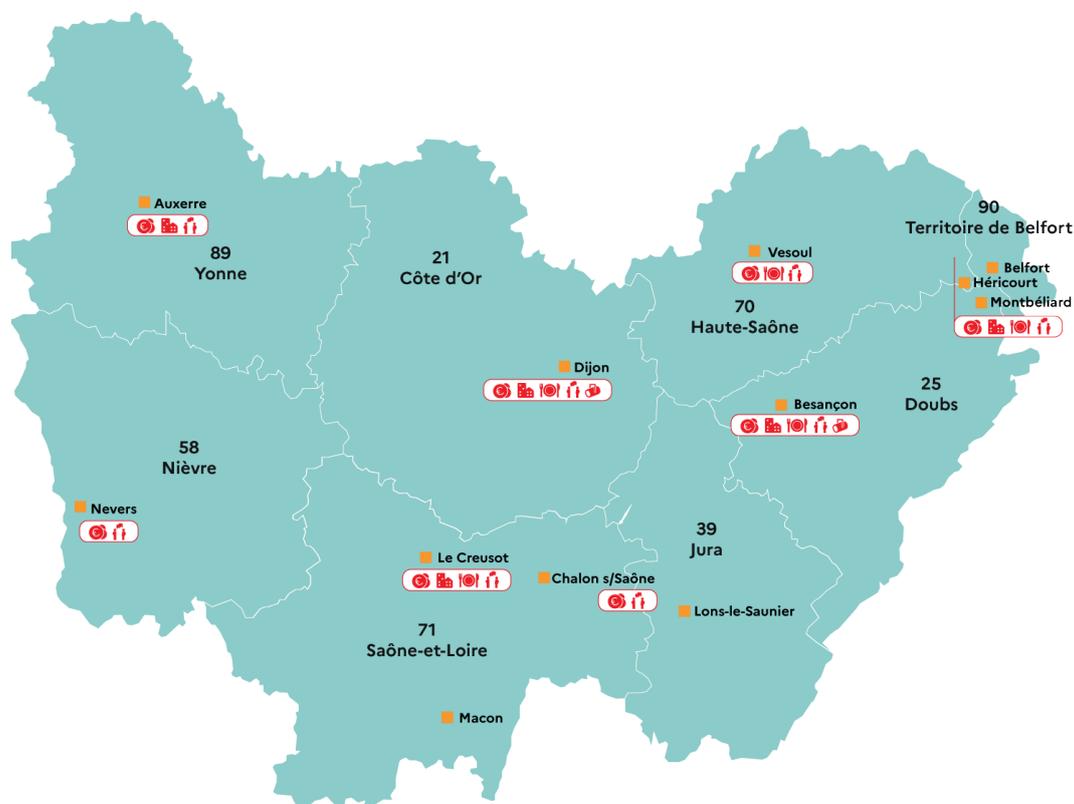
Une rentrée au **Crous**

Des dispositifs pour aider et soutenir
Une restauration de qualité à tarif social
Un parc immobilier au plus près des besoins
Des campus vivants

Le Crous

Bourgogne-Franche-Comté

Le Crous Bourgogne-Franche-Comté est au service de tous les étudiants de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté. Chaque jour, à Auxerre, Belfort, Besançon, Dijon, Héricourt, Le Creusot, Montbéliard, Nevers, Sévenans et Vesoul, les personnels de l'établissement accompagnent les étudiants en matière de bourses, logement, restauration, aides, culture et vie de campus.



+ 80 000 étudiants
en Bourgogne-Franche-Comté



32 points de restauration
en Bourgogne-Franche-Comté



21 841 étudiants boursiers
en Bourgogne-Franche-Comté



6 779 logements
répartis dans 25 résidences

Des dispositifs pour aider et soutenir les étudiants

Les aides pour les étudiants cette rentrée

Les barèmes d'éligibilité à une bourse étudiante sont revalorisés de 6 %.

Le Gouvernement estime que cette mesure doit permettre à 35 000 étudiants supplémentaires issus de classes moyennes d'être éligibles à une bourse étudiante pour l'année 2023-2024.

Cette révision des barèmes d'éligibilité s'accompagne d'une revalorisation du montant des bourses pour chaque échelon à hauteur de 37 € par mois, en lien avec l'inflation.

Cette augmentation permet de préserver le pouvoir d'achat des étudiants et s'ajoute aux mesures dont bénéficient les boursiers sur critères sociaux :

- exonération des droits d'inscription universitaires
- exonération de la CVEC (ou Contribution de vie Étudiante et de Campus)
- priorité dans l'attribution d'un logement étudiant Crous
- repas à 1 euro dans les restaurants universitaires des Crous

Par ailleurs, de nombreuses aides sont reconduites et complètent le dispositif des bourses sur critères sociaux : aides spécifiques ponctuelles ou annuelles, aide au mérite, à la mobilité master, à la mobilité Parcoursup...

Le gel des loyers dans les résidences Crous est maintenu.

Pour l'année universitaire 2023-2024, et pour la 4^{ème} année consécutive, ces loyers sont à nouveau gelés.

À noter que l'État a également plafonné à 3,5 % la hausse des charges répercutables aux locataires dans les résidences Crous, afin de préserver le pouvoir d'achat des étudiants.

En Bourgogne-Franche-Comté, cela se traduit par une hausse moyenne de 3 €, selon le type de logement.

Le repas à 1 € est maintenu pour les étudiants boursiers et en situation de difficulté financière.

Pour la quatrième année, les étudiants boursiers bénéficient du tarif social à 1 €. Les étudiants non boursiers profitent quant à eux d'une offre complète à 3,30 €. Les étudiants précaires non boursiers, après une évaluation réalisée par le service social du Crous, peuvent également bénéficier du tarif à un euro pour tout ou partie de l'année universitaire.

Un accompagnement personnalisé par les assistants de service social

En complément d'une présence physique continue sur Dijon et Besançon, les assistants de service social du Crous accordent une attention particulière aux sites de proximité. Des permanences régulières sont assurées afin de permettre une écoute et offrir le même traitement aux situations des étudiants inscrits sur ces sites (Le Creusot, Chalon-sur-Saône...).

Le service social du Crous accueille et écoute les étudiants qui rencontrent des difficultés d'ordre personnel, familial, psychologique, administratif, financier, etc.

Pour les étudiants dont la situation nécessite l'intervention immédiate d'un assistant de service social, un accueil téléphonique local est également mis en place, ainsi qu'une permanence par mail pour laquelle le Crous s'engage à répondre dans les 24 heures.

En complément, un numéro national d'appel d'urgence (0 806 000 278) a été mis en place en 2020 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le réseau des Crous.

Un accompagnement actif à l'emploi étudiant

Pour le Crous Bourgogne-Franche-Comté, l'accompagnement des étudiants passe également par un soutien dans l'accès à l'emploi. Les jobs étudiants constituent une source de revenus indispensable pour de nombreux étudiants.

En complément de la plateforme nationale Jobaviz.fr, les équipes du service du job étudiant accompagnent les étudiants dans leur recherche, en favorisant les rencontres avec les employeurs (job dating, forums...) et en organisant différents ateliers et formations (CV, lettre de motivation, SST...). Le Crous propose également de nombreuses offres de poste dans les services supports, dans les résidences et dans les restaurants universitaires.

La santé mentale

Pour répondre au mal-être et aux difficultés psychologiques éprouvés par les étudiants, le Crous propose différents dispositifs en faveur de l'écoute et du soutien des étudiants :

- grâce à son **service social**. De nombreux créneaux de rendez-vous sont mis à disposition des étudiants qui rencontrent des difficultés, tant financières que morales ou psychologiques ;
- avec **Apsytude**, association de psychologues professionnels. Des permanences physiques ont lieu chaque semaine dans les résidences universitaires de chaque site. Un système de consultations téléphoniques ou par visioconférence est également mis en place pour les étudiants des sites de proximité ou ne pouvant pas se déplacer ;
- avec **ACCA**, marché national administré par le Crous. Des rendez-vous distanciels avec des psychologues professionnels sont également accessibles aux étudiants de la région académique.

La lutte contre la précarité menstruelle

Conformément aux engagements pris par le Gouvernement, des protections périodiques sont mises à disposition gratuitement dans 22 résidences universitaires et 8 Resto U' et Cafet' du Crous et au sein de tiers lieux, en lien avec les CCAS des collectivités locales, à Auxerre, Belfort, Besançon, Chalon-sur-Saône, Dijon, Le Creusot, Montbéliard et Nevers.



Une restauration de qualité à tarif social

Une offre adaptée à tous

Des structures qui maillent le territoire

Dans sa logique de proposer une offre de proximité adaptée aux usages des étudiants, le Crous Bourgogne-Franche-Comté compte 32 points de restauration sur la région Bourgogne-Franche-Comté :

- 12 Resto U'
- 18 Cafet' qui proposent des formules
- 3 Crous Truck' dont la carte se compose notamment de burgers faits à la minute
- + 14 Resto' agréés sur les sites de proximité

	Besançon	Dijon	Belfort	Montbéliard	Le Creusot	Vesoul
Resto U'	5	2	2	1	1	1
Cafet'	8	6	3	1	-	-
Crous Truck'	1	2	-	-	-	-

Maintien des tarifs sociaux et très sociaux pour la 4^{ème} année consécutive

3,30 € pour tous les étudiants
1 € pour les étudiants boursiers et non boursiers en situation de précarité

48 % des repas servis
en Bourgogne-Franche-Comté étaient des
repas à 1 € en 2022-2023



Des travaux pour un service adapté aux nouveaux besoins

Une nouvelle Cafet' à Belfort

Une nouvelle Cafet' du Crous Bourgogne-Franche-Comté s'installe dans les locaux du Crunch Lab, espace collaboratif ouvert et accessible à tous de l'UTBM sur le campus de Belfort.

Dédié à l'accompagnement des projets, le Crunch Lab est une véritable boîte à outils technologique, il concentre ressources et compétences réparties dans différents espaces (coworking, maker space, idéation, etc.) pour favoriser la co-créativité et l'open innovation.

Coût des travaux : 400 000 € (UTBM : maîtrise d'œuvre + Crous : équipement et mobilier)



La Cafet' STAPS offre un nouveau cadre à Dijon

La Cafet' installée dans les locaux de l'UFR STAPS à Dijon a profité de la période estivale pour transformer son espace de service.

Plus fonctionnel, tant pour les équipes Crous que pour les usagers, ce nouveau point d'accueil permettra une meilleure qualité de service et permettra ainsi de fluidifier les passages.

Coût des travaux : 110 000 € (Crous + uB)

Réaménagement du parvis du Resto U' Montmuzard à Dijon

Durant l'été 2023, des travaux de sécurisation et de nouvel aménagement ont eu lieu sur le parking du parvis du Resto U' Montmuzard. L'accès est désormais contrôlé par barrière en journée, et le nombre de places de parking réduit. La circulation piétonne devant le restaurant est ainsi plus sûre.

Dans le but de créer un espace convivial, du mobilier urbain est installé sur l'ancienne zone du parking désormais consacré aux étudiants qui pourront ainsi s'y installer pour déjeuner en extérieur aux beaux jours, ou tout simplement s'installer ensemble et se retrouver en journée.

Un projet a, par ailleurs, été déposé en préfecture afin de revégétaliser le parking et contribuer au développement d'un nouveau cadre pour les étudiants.

Coût des travaux réalisés : 100 000 €

Des produits de qualité, respectueux de l'environnement et de la santé

Les chefs de cuisine du Crous, accompagnés par leurs équipes en restauration, préparent et cuisinent quotidiennement des plats équilibrés, variés, «faits maison», végétariens, à partir de produits frais...

Les Crous ont mis en place une politique d'achat pour atteindre les objectifs de la loi Egalim. Les étudiants peuvent ainsi régulièrement manger des produits issus de l'agriculture raisonnée (volailles, œufs, lait, pâtes, riz, fruits et légumes de saison...).

Soucieux de la qualité et de la traçabilité, le Crous propose de nombreux produits labellisés (indication géographique, protégée IGP ou AOP, Bleu-Blanc-Cœur...)

Le Crous Bourgogne-Franche-Comté s'inscrit ainsi dans une politique d'alimentation saine et durable. Il s'appuie, par ailleurs, sur la recherche pour développer cette démarche, dans le cadre de partenariats avec l'INRAé et l'Institut Agro Dijon.

Une restauration toujours plus responsable

Le Crous s'implique dans les évolutions menant à une restauration plus responsable en conscience des enjeux environnementaux, des impacts sur le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets.

« Mon Restau responsable »

Labélisé depuis novembre 2018, le Crous Bourgogne-Franche-Comté poursuit son engagement dans la mise en œuvre de la garantie "Mon Restau Responsable" au sein de ses structures, en partenariat avec Restau'Co. Il s'engage ainsi pour une gestion et des pratiques plus respectueuses de l'environnement, à travers ses différents sites.

Mon Restau Responsable est un accompagnement qui permet de labéliser les restaurants collectifs qui se sont engagés dans une démarche portant sur quatre domaines : le bien-être des convives, l'assiette responsable, les éco-gestes et l'engagement social et territorial.

Les critères d'évaluation et d'engagement prennent en compte toutes les dernières obligations législatives et réglementaires, y compris la loi Agriculture et Alimentation (dite loi EGAlim) promulguée en novembre 2018.

Le tri des biodéchets dans les Resto U'

Dans une logique de réduction et valorisation des déchets, le Crous effectue le tri des bio déchets dans ses restaurants universitaires depuis 2018. Les étudiants sont invités à faire un geste écoresponsable pour donner une seconde vie aux restes de leur plateau.

Cette démarche concerne également les équipes lors de la préparation des repas : les pelures des légumes et autres bio déchets sont ainsi collectés.

Dans une démarche vertueuse, l'ensemble des biodéchets sont valorisés par un processus de méthanisation.

Un parc immobilier au plus près des besoins des étudiants

	Besançon	Dijon	Belfort- Montbéliard	Le Creusot	Auxerre	Total
Résidences	6	10	6	1	2	25
Logements	2 364	3 540	735	78	62	6 779
Lits	2 600	3 650	775	78	72	7 175

L'attribution de logement Crous

La demande s'effectue après la constitution de son dossier social étudiant (DSE), qui permettra de tenir compte de la situation individuelle de chacun.

Depuis 2022, les Crous ont mis en place une nouvelle procédure d'attribution pour les logements. Pour encore mieux s'adapter aux choix d'orientation et de poursuite d'études, les propositions d'hébergement en résidence universitaire sont ainsi réalisées toutes les semaines entre la mi-juin et le début du mois de juillet. Les chances d'obtenir un logement correspondant au cursus sont ainsi renforcées !

Phase d'attribution initiale

Début mai, un courriel est transmis aux personnes ayant saisi leur DSE, leur indiquant les modalités pour formuler leurs vœux de logement sur trouverunlogement.lescrous.fr.

Sur ce site, il est possible de géolocaliser les résidences par rapport aux lieux d'études souhaités. Un descriptif détaillé et des photos des résidences et des logements sont également disponibles.

Les étudiants ou futurs étudiants peuvent faire 4 vœux tous secteurs confondus (on entend par secteur, les villes des académies).

Ils reçoivent par la suite au maximum 4 propositions de logement et au maximum 1 proposition par secteur à la fois.

A compter mi-juin et jusqu'à début juillet, les « tours automatisés » d'attribution ont lieu chaque semaine

Phase d'attribution complémentaire

A partir de mi-juillet, tous les étudiants peuvent consulter les offres de logement restant disponibles sur trouverunlogement.lescrous.fr.

Possibilité de conserver son logement d'une année à l'autre

A noter également que les étudiants déjà bénéficiaires d'un logement Crous pour l'année en cours peuvent formuler une demande de renouvellement afin de conserver leur logement pour l'année suivante.

Cette année, **le taux de renouvelants représente 40 %** du parc logement en Bourgogne-Franche-Comté.

Des logements adaptés aux attentes et au budget des étudiants

Proposer des logements de qualité, pratiques, confortables et à tarif social est un enjeu majeur pour le Crous Bourgogne-Franche-Comté. En ce sens, le Crous met tout en œuvre depuis des années pour proposer des logements individuels modernes en réhabilitant ses résidences.

Désormais, les étudiants peuvent formuler une demande pour bénéficier d'un logement Crous à partir de juin pour la rentrée à venir, après avoir constitué leur Dossier social étudiant (DSE). Ils obtiennent alors une réponse à leur demande dès le mois de juillet, leur permettant ainsi de préparer leur rentrée.

En Bourgogne-Franche-Comté, le Crous propose une vaste gamme de logements allant de la chambre traditionnelle à l'appartement en colocation :

- **Chambre traditionnelle** : 9 m² avec cuisine et sanitaire communs à l'étage
 - **Loyer** : 164,50 €
- **Chambre confort** : 9 à 12 m² avec sanitaires individuels – cuisine collective
 - **Loyer** : 258 à 261 €
- **Studette** : 15 à 18 m² avec sanitaires individuels et kitchenette intégrée dans le studio
 - **Loyer** : 337 à 384 €
- **Appartement T1** : de 16 à 20 m²
 - **Loyer variable** selon la résidence et l'implantation
- **Appartement en colocation, du T1 bis au T4** : avec salle de bain et cuisine communes à la colocation
 - **Loyer variable** selon la résidence, le type de logement et l'implantation

Le cadre de vie

Le Crous met à disposition des étudiants des plateaux et équipements sportifs au sein des résidences Colette à Besançon et Mansart à Dijon.

Ces espaces sportifs permettent aux étudiants de développer leurs pratiques sportives et ainsi contribuent à leur santé et bien-être. Ces plateaux sportifs multi-activités proposent des équipements de cardio training (vélos elliptiques, poids magnétiques, grilles de suspentes...).

Il s'agit là de lieux propices à la pratique des sports, aux échanges entre sportifs de tous niveaux et plus largement au développement de liens sociaux entre les étudiants.



Aménagement des espaces extérieurs de la résidence Duvillard à Belfort

Le Crous prépare le réaménagement des extérieurs de la résidence Duvillard à Belfort. Ces travaux sont prévus pour que les étudiants puissent en profiter avant l'été 2024.

A l'heure où le confort et la convivialité prennent une place centrale dans la vie étudiante, ces nouveaux extérieurs se découperont en différents espaces :

- **Un espace de convivialité**, équipé d'une plancha connectée, de tables et différents mobiliers, où les étudiants pourront se retrouver, et afin d'encourager les rencontres et les moments de partage.
- **Un espace repos**, avec un coin aménagé pour se ressourcer et s'installer pour lire ou simplement profiter du calme
- **Un espace sportif**, pour les adeptes d'activités physiques ou de jeux, avec différentes installations (terrain de boules, musculation, beach-volley, etc.)

Coût des travaux : 150 000 €

Nouveauté : Ouverture de la résidence La Comtoise à Besançon

Une résidence voit le jour à Besançon au cœur du nouvel écoquartier Vauban en plein développement, grâce à un partenariat avec Grand Besançon Métropole.

Ce nouvel aménagement, situé à proximité du centre-ville bisontin et du Pôle d'Echanges Multimodal de la Gare de la Viotte, constitue un espace d'innovation et d'expérimentation intégrant une résidence universitaire.

Cette résidence bénéficie d'une réflexion en matière d'hébergement engagée par le Crous Bourgogne-Franche-Comté. Ainsi, dans le cadre de la Chaire d'étude relative à la mutation des vies étudiantes (à l'initiative du Crous et de l'Ecole des Arts Décoratifs) dans leur habitat visant à répondre aux enjeux de cette transformation et d'anticiper les évolutions futures, les démarches sur l'aménagement de cette résidence ont été fondées sur les études de cette Chaire.

La résidence La Comtoise, qui a pu être proposée au tour d'affectation logement pour l'année 2023-2024, ouvre ses portes dès la rentrée. Cette construction permet ainsi d'augmenter le parc de 105 logements – dont 6 PMR – supplémentaires au parc Crous sur Besançon. Il s'agit d'appartements T1 de 17 à 26 m².

Proche de la gare et du campus, La Comtoise se situe à équidistance de ces deux points stratégiques pour les étudiants, reliés par une ligne de bus dédiée directe, leur permettant de rejoindre l'un ou l'autre en 5 à 10 minutes.

Elle propose également une quinzaine de places de parking réservables par les étudiants, ainsi qu'un vaste local à vélos.



Réhabilitation **du bâtiment Rousseau à Besançon**

Au cours de l'année 2022-2023, le bâtiment Rousseau a bénéficié d'une réhabilitation extérieure, réalisée en site occupé. Cette dernière a permis d'atteindre un niveau de performance énergétique BBC rénovation.

Concernant l'intérieur du bâtiment, la dernière réhabilitation date de plus de 20 ans (2001). Malgré un entretien régulier, les 166 chambres équipées de cabines sanitaires tri-fonction et les cuisines collectives sont vieillissantes.

En conformité avec les éléments ressortant d'une chaire de consultation étudiante, orchestrée par le réseau des Crous, portant sur les modes d'aménagements et de vie des logements étudiants, de nouveaux espaces seront créés et le mobilier repensé.

Les travaux de rénovation intérieure porteront sur :

- La rénovation de 153 chambres, comprenant notamment le remplacement des cabines tri-fonction et du mobilier intégré
- La création d'une salle de vie
- La création d'une salle de musculation et d'un espace de coworking
- Le réaménagement des cuisines collectives comprenant un mobilier intégré

Les travaux démarreront au premier trimestre 2024 et permettront une nouvelle mise en location des logements dès la rentrée 2024-2025.

Coût des travaux : 4 500 000 €

Réhabilitation **du bâtiment Gérôme à Besançon**

Les premières études en vue d'une réhabilitation du bâtiment Gérôme à Besançon auront lieu dans le courant de l'année 2023-2024.

Attentif aux souhaits des étudiants, les chambres confort seront transformées en studettes, afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes en termes de confort. Cette transformation des logements s'accompagnera également d'une réhabilitation énergétique, afin d'atteindre un niveau de performance BBC rénovation.

Ce projet sera financé dans le cadre du CPER 2021-2027, notamment grâce à un très fort soutien de Grand Besançon Métropole.

Réhabilitation de la résidence Beaune à Dijon

Située au nord du campus Montmuzard, la résidence Beaune a été construite dans les années 1970.

Principal site proposant encore des chambres traditionnelles, cette résidence fera l'objet d'une réhabilitation globale dont les opérations débiteront dès la prochaine année universitaire (2024-2025). Les 341 chambres traditionnelles avec sanitaires et cuisines collectifs laisseront ainsi leur place à 208 studettes équipées de tout le confort individuel. Une quinzaine d'espaces collectifs à usage des étudiants seront également créés et mis à disposition.

Cette transformation permettra de répondre également au confort d'usage attendu par les étudiants, ainsi qu'aux normes en vigueur en terme d'acoustique et d'efficacité thermique.

Dans la continuité de la stratégie immobilière du Crous Bourgogne-Franche-Comté, une attention particulière sera aussi portée à la performance énergétique et aux économies d'énergie.

Actuellement située sur une grande parcelle ouverte et disposant d'une grande surface de parking, la résidence Beaune verra également ses extérieurs retravaillés, afin de créer une cité résidentielle sur le même schéma que la résidence Mansart.

Les travaux de réhabilitation sont financés au titre du CPER 2021-2027, grâce à un très fort soutien de l'Etat (4 M€) et de la Région (8 M€). Ils démarreront au début de l'année 2025 pour une mise en service prévue à la rentrée 2027.

Coût des travaux : 13 500 000 €

Dans la continuité de ce projet de transformation, la construction d'une nouvelle résidence sur le site de la résidence Beaune est également inscrite dans la liste des opérations immobilières à venir. La création de la **résidence Les Climats** viendra ainsi renforcer l'offre de logements proposée sur Dijon.



Des campus vivants

Des animations tout au long de l'année pour tous les étudiants

Tout au long de l'année, les services de la vie étudiante proposent une programmation et des animations régulières sur l'ensemble des territoires.

Laser game, cinéma, soirées jeux, sorties thématiques, ateliers de création... L'objectif de ces événements est d'offrir aux étudiants des animations variées à proximité de leurs lieux d'études et de vie et ainsi proposer des temps ludiques nécessaires à l'équilibre de leur vie entre études, révision et temps libre. L'ensemble des animations organisées par le Crous est entièrement gratuit pour les étudiants.

Des événements de rentrée en partenariat avec les établissements

En prenant part aux événements de rentrée organisés par les universités de Bourgogne et de Franche-Comté, le Crous Bourgogne-Franche-Comté participe à l'accueil du plus grand nombre possible d'étudiants autour d'une opération culturelle, informative, sociale et solidaire.

Les Campus days à Dijon et Bienvenue aux étudiants à Besançon et dans le nord Franche-Comté permettent de marquer le coup sur les campus pour une rentrée étudiante en organisant une action d'ampleur, grâce à la collaboration de nombreux partenaires. C'est encore le cas pour cette rentrée universitaire.

Lors de ces événements, le Crous organise ainsi différentes animations comme la mise en place de stands d'information visant à renseigner et accompagner les étudiants dans les démarches à réaliser sans tarder, distributions solidaires pour permettre aux étudiants de s'équiper gratuitement dès leur arrivée, etc.

- **Les gratiférias : des distributions solidaires au cœur des campus**

Le Crous Bourgogne-Franche-Comté organise, en partenariat avec le Lions Club, des distributions de vêtements, vaisselles, produits d'hygiène et d'entretien, d'appareils électriques sur les campus de Dijon et de Besançon.

Ces rendez-vous de solidarité se déroulent dans le cadre des événements de rentrée : le 12 septembre à Besançon – parvis du Resto U' Lumière, et le 14 septembre à Dijon – esplanade Erasme.

Invitez le Monde à votre table : accueillir les étudiants internationaux

Depuis 2008, le Crous Bourgogne-Franche-Comté s'est engagé dans une dynamique d'accueil des étudiants internationaux en leur permettant notamment de rencontrer les habitants des agglomérations bisontine et dijonnaise, grâce à un déjeuner pas comme les autres : « Invitez le Monde à votre table » !

Cette action de partages culturels se traduit concrètement par l'invitation à un déjeuner dominical d'un ou plusieurs étudiants internationaux chez soi.

Cette année, Invitez le Monde à votre table pour le déjeuner du **dimanche 26 novembre 2023** !

Le Crous Bourgogne-Franche-Comté recherche, sur les agglomérations de Dijon, Besançon et leurs alentours, des habitants qui souhaitent accueillir, le temps d'un repas dominical, un ou plusieurs étudiants internationaux qui viennent d'entamer leur année universitaire.

Ce rendez-vous est l'occasion pour les habitants de faire découvrir aux étudiants venus du monde entier pour poursuivre leurs études dans notre région, l'art de vivre à la française, la gastronomie ou encore l'Histoire des agglomérations dijonnaise et bisontine.

De leur côté, les étudiants internationaux partagent leur parcours, leurs coutumes et pourquoi pas les spécialités de leur pays avec leurs hôtes.

Une expérience à ne pas manquer où chacun pourra partager et découvrir autour d'une autre culture, dans un moment de convivialité !



- **Comment participer ?**

Habitants et étudiants ont **jusqu'au dimanche 12 novembre 2022** pour s'inscrire en remplissant le formulaire en ligne disponible sur www.crous-bfc.fr.

Suite à leur inscription, les participants recevront un courriel de confirmation qui leur précisera les modalités de la rencontre.

Le Campus a un incroyable talent : les étudiants montent sur les planches

Après le succès rencontré lors des deux premières éditions en 2022 et 2023, le Crous Bourgogne-Franche-Comté renouvelle son concours « Le Campus a un incroyable talent » pour une nouvelle saison !

Les castings sont dès à présents ouverts, à l'échelle de toute la région Bourgogne-Franche-Comté, pour dénicher de nouveaux étudiants talentueux.

Qu'ils soient chanteurs, danseurs, imitateurs, comiques ou encore acrobates, en groupe ou en solo, les étudiants de toute la Bourgogne-Franche-Comté peuvent s'inscrire dès maintenant au casting de la prochaine promotion du Campus a un Incroyable Talent, jusqu'au 31 décembre 2023 en remplissant le formulaire disponible sur le site du Crous Bourgogne-Franche-Comté, www.crous-bfc.fr, accompagné d'une vidéo mettant en scène leur talent.

Parmi les candidatures, jusqu'à dix candidats seront retenus par nos équipes. Ils n'auront alors qu'un seul et unique objectif : s'affronter lors de la grande finale et succéder aux doubles grands vainqueurs «Les Patates douces» et «DJ Sammousse», lauréats de la saison dernière !



- **Une grande finale en public en mai 2024**

A l'issue des castings, les candidats retenus se produiront lors d'une grande finale régionale, en public, et disposeront de quelques minutes pour séduire notre jury composé de professionnels membres de la vie étudiante et du milieu artistique.

Cet événement aura lieu au Théâtre de la Bouloie, lieu culturel du Crous Bourgogne-Franche-Comté, sur le campus de Besançon, le mardi 28 mai 2024.

A la clé ? Le titre du plus grand talent des Campus de Bourgogne-Franche-Comté, et des bons-cadeaux allant d'une valeur de 150 à 600 € !

Les (Li)VE : des lieux de vie étudiants

L'année 2022-2023 a vu l'ouverture de deux nouveaux espaces privilégiés pour les étudiants : les (Li)VE à Besançon et au Creusot.

Ces lieux de vie étudiants, imaginés par le Crous avec et pour les étudiants, sont accessibles en journée aux étudiants qui souhaitent s'installer confortablement, seuls ou en groupe, pour travailler, partager un moment entre amis...

Des événements sont régulièrement organisés en leur sein, lors desquels ces lieux de vie dévoilent davantage d'équipements : écrans de projection, consoles de jeu, etc.

Soirée projection, débats, tournois de jeux vidéo, rencontres internationales ou tout simplement lieu de détente, les (Li)VE ont été pensés pour être des espaces modulables pouvant s'adapter à un grand nombre d'usages variés.

A Besançon, un nouvel espace Ressourcerie sera aménagé au même niveau que l'épicerie sociale et solidaire, en partenariat avec l'université de Franche-Comté et avec le soutien de la Région.



Schéma territorial de la vie étudiante : pour une mise en œuvre dès 2024

Les Rencontres vers le futur, Assises de la vie étudiante, qui se sont déroulées au printemps 2023, ont permis de récolter la parole et les idées de nombreux étudiants pour imaginer les campus de demain.

A l'issue de cette rentrée, les comités de site, instances de proximité initiées par le Crous, permettront un travail global avec les acteurs de la vie étudiante sur les différents territoires (Crous, établissements et collectivités), afin d'identifier et formaliser les actions qui composeront le plan du futur Schéma territorial.

La rédaction de ce document sera achevée pour la fin de l'année 2023, permettant ainsi une mise œuvre de certaines actions dès le début de l'année 2024, en lien avec les différents schémas directeurs et locaux des établissements d'enseignement et des collectivités territoriales.

- **Un Schéma Territorial de la Vie Etudiante : pour quoi faire ?**

Ce travail de concertation étudiante réalisé a permis d'identifier les attentes des étudiants et d'imaginer les actions à mettre en place pour y répondre au mieux. L'ensemble des acteurs, établissements et collectivités, pourra se référer à la synthèse qui sera faite et aux spécificités émanant des différents territoires.

L'objectif est de répondre collectivement aux attentes des étudiants en consolidant l'ensemble de la réflexion dans un schéma territorial utile et utilisable par les différents partenaires dans le cadre de leurs schémas locaux respectifs.

La culture, vecteur d'expression et d'évasion

Au programme : une nouvelle saison culturelle

Avec trois lieux dédiés : le Café international et le Théâtre de la Bouloie à Besançon, et le Théâtre Mansart à Dijon, le Crous Bourgogne-Franche-Comté dévoile sa nouvelle programmation culturelle. Editée chaque semestre, elle se compose d'une variété de manifestations : expositions, spectacles, concerts...

Les partenariats mis en place par le Crous se poursuivent et permettent d'enrichir la programmation et de proposer aux étudiants d'ouvrir leurs horizons à d'autres cultures.

Retrouvez la programmation de chaque site sur culture.crous-bfc.fr.



Les concours de création étudiante

Depuis plus de 30 ans, les Crous organisent chaque année des concours nationaux pour permettre aux étudiants d'exprimer leurs talents : 7 concours pour 7 disciplines et offrir aux étudiants la chance de réaliser leurs aspirations culturelles et artistiques !

3 d'entre eux prennent la forme de tremplins d'arts vivants autour de la musique (Pulsations), de la danse (Danse avec ton Crous) et du théâtre (Concours national de théâtre étudiant). De leur côté, les 4 disciplines restantes (nouvelle, bande dessinée, photo et film court) mettent les étudiants au défi de créer autour d'un même thème. Pour l'année 2023-2024, c'est le thème « Espoirs » qui a été retenu.

Parmi ces concours, celui de la **bande-dessinée** a vu le jour en 2002 à Besançon avant d'être porté au niveau national. Le Crous Bourgogne-Franche-Comté en est aujourd'hui le porteur à l'échelle du réseau et est chargé de coordonner et réaliser la sélection nationale des lauréats de ce concours, accompagné d'un jury de professionnels (festival de bande-dessinée d'Angoulême, salon SoBD, maison d'édition, etc.) réunis spécialement pour l'occasion. Cette sélection se déroulera **le 15 septembre 2023 à Besançon**.